



OFFRE ÉDUCATIVE ET GROUPE

2019



VIVEZ AU RYTHME DU COEUR DE LORRAINE !



DESTINATION COEUR DE LORRAINE



Laissez-vous surprendre !

Située à seulement 1h de Paris et de Strasbourg en TGV, et à 1h de la Belgique et du Luxembourg, la destination Cœur de Lorraine vous révèle ses richesses patrimoniales et culturelles d'exception au cœur d'un environnement préservé. Sillonnez nos villes et villages à la découverte d'architectures remarquables. Suivez les traces de Ligier Richier, sculpteur lorrain de la Renaissance. Ressentez au plus près la réalité des conflits en visitant une terre de mémoire qui conserve d'exceptionnelles traces des guerres. Tranchées, forts, sites mémoriels remarquables, nécropoles, autant de lieux qui invitent au souvenir et à l'hommage.



SOMMAIRE

PARTIE 1 ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES P. 1 - 2

Du piou-piou au poilu
La vie au fort

PARTIE 2 LAISSEZ-VOUS GUIDER P. 3 - 8

PATRIMOINE ARTISTIQUE P. 3

Vent des Forêts : Court circuit – 3 km
Vent des Forêts : Circuit des Trois Fontaines – 8 km

PATRIMOINE CULTUREL P. 4 - 6

Musée Raymond Poincaré
Musée départemental d'Art sacré
Bibliothèque bénédictine
Ville de Saint-Mihiel : Renaissance
Ville de Saint-Mihiel : églises Saint-Michel et Saint-Étienne
Beaulieu-en-Argonne : village remarquable
Hattonchâtel : village remarquable
Ligier Richier, sculpteur lorrain de la Renaissance

LIEUX DE MÉMOIRE P. 7 - 8

Exposition «*Saint-Mihiel, de l'occupation à la libération*»
Bois d'Ailly et tranchée de la Soif
Tranchées des Bavarois et de Roffignac
Tranchées de Bois brûlé et Croix des Redoutes
Crête des Épargés
Mémorial américain de Montsec
Cimetière américain de Saint-Mihiel à Thiaucourt

PARTIE 3 VIVEZ DES EXPÉRIENCES ÉCOTOURISTIQUES EN 2019 P. 9

Mystère dans la grande roselière
Découverte du monde de l'abeille
L'art sens dessus dessous
La vie sauvage

PARTIE 4 PROLONGEZ VOTRE VISITE P. 10

Vergers et vignoble des Côtes de Meuse
Produits du terroir
Artistes et artisans d'arts

TARIFS P. 11

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE P. 12 - 14

UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE À VOTRE ÉCOUTE



VOTRE CONTACT

Hannelore BREVIER

au +33(0)3 29 89 06 47

ou par mail à :

reservation@coeurdelorraine-tourisme.fr

ACCOMPAGNÉE DE GUIDES CONFÉRENCIERS PROFESSIONNELS PASSIONNÉS



POUR DES PRESTATIONS
DE QUALITÉ !

ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES

Du piou-piou au poilu Cycles 3 et 4

Partez à la découverte des tranchées allemandes et françaises. Pourquoi le soldat, à son départ était un «piou-piou» et lors de son retour un «poilu» ? Quelles sont les différentes techniques de défense ? Comment les soldats pouvaient-ils vivre ? Quel était leur quotidien ? Toutes ces questions trouveront leurs réponses au cours d'une journée immersive dans le Saillant de Saint-Mihiel.



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- Lecture de paysage : comprendre le site, carte, boussole
- Espions : muni d'une feuille de route, vous devrez compléter le plan de la tranchée allemande – Atelier en autonomie
- Facteur : vous porterez le « barda » des soldats allemands et français. Sac postal et lettres de soldats
- Sapeur : les tranchées sont très abîmées, vous devez les réparer
- Dans la tranchée française, vous tisserez des claies pour éviter les éboulements
- Dans la tranchée allemande, vous remplirez des sacs à terre pour vous protéger de vos ennemis – Atelier en autonomie

Pour le bon déroulement de l'animation, il est indispensable d'arriver à 9h00 à l'office de tourisme Cœur de Lorraine. Fin de l'animation et retour au plus tard à 17h00.

Tarifs :

410 € / journée jusqu'à 26 élèves avec 1 guide

650 € / journée au-delà de 26 élèves avec 2 guides

Conditions de réalisation des animations pédagogiques

Période : animation possible hors période scolaire, nous consulter

- Attention conditions « Charte Éducation » : capacité d'accueil de 2 classes par jour
- Réservation à confirmer au moins 3 semaines à l'avance auprès de l'office de tourisme Cœur de Lorraine
- Dossier préparatoire à l'animation remis à la confirmation de la réservation
- Repas tiré du sac en salle Jean Bérain à Saint-Mihiel (merci de restituer les lieux propres) ou en pique-nique sur aire prévue à cet effet permettant des activités de plein air
- Encadrement nécessaire à prévoir pour les activités en autonomie, merci de bien vouloir informer les personnes concernées (le dossier d'accompagnement est envoyé au préalable)
- Le programme est adapté à chaque niveau de classe
- Appareil photo souhaité pour une meilleure exploitation de l'animation
- Enseignants et accompagnateurs restent les garants de la bonne attention des enfants ainsi que de leur bonne conduite vis-à-vis du matériel et des salles mis à disposition
- Vêtements imperméables et chauds, bottes, bonnets sont indispensables
- La trousse de pharmacie ne doit pas être oubliée

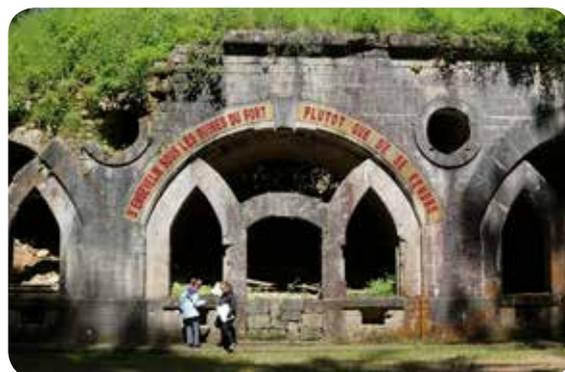
Le respect de ces conditions et des horaires participera à la qualité de l'animation proposée.

Animations réalisées avec la participation de l'éducation nationale en lien avec la charte éducation du Parc naturel régional de Lorraine et avec le soutien financier de la Région Lorraine.



La vie au fort Cycles 2, 3 et 4

Marchez sur les traces des soldats, sur et derrière la ligne de front. Comment s'organisait la vie quotidienne dans un fort ? Vous le découvrirez en explorant le fort de Liouville, puis en complétant la visite du fort par celle du musée de Marbotte, qui expose des objets du quotidien de la vie des soldats durant ce conflit.



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- Au village de Marbotte
- Musée : salle des costumes et objets
- Musée : salle d'armement
- Village : jeu de piste dans le village – En autonomie
- Découverte active du fort de Liouville
- Organisation de la vie quotidienne
- Les fortifications

Pour le bon déroulement de l'animation, il est indispensable d'arriver à 9h30 à l'office de tourisme Cœur de Lorraine. Fin de l'animation et retour au plus tard à 16h00.

Tarifs :

410 € / journée jusqu'à 26 élèves avec 1 guide

650 € / journée au-delà de 26 élèves avec 2 guides

LAISSEZ-VOUS GUIDER !



PATRIMOINE ARTISTIQUE

Au cœur du département de la Meuse, les 6 villages de Vent des Forêts ont choisi de partager depuis 21 ans leur patrimoine naturel et leur art de vivre en invitant des artistes en résidence de création. De ces séjours, naissent des œuvres d'art en forêt. Laissez-vous guider au fil des sentiers à la découverte de ce patrimoine artistique remarquable.

VENT DES FORÊTS : COURT CIRCUIT 3 KM

(durée de la visite : entre 2h30 et 3h00)

Découvrez les secrets du hêtre conquérant. Compatissez aux petites misères de l'érable. Promenez-vous entre des plantes à potage et des belles empoisonneuses. Retrouvez l'œuvre Cachée et faites la connaissance d'un gros monstre gentil.

VENT DES FORÊTS :

CIRCUIT DES TROIS FONTAINES – 8 KM
(durée de la visite : ½ journée soit 4h00)

Prenez l'affût aux cervidés. Cuisinez les cornouilles ou mangez des fleurs. Écoutez la symphonie pastorale. Caressez Miss panoramique, cachez-vous dans un étrange cocon et faites la farandole autour d'un masque en acier de quatre mètres de haut.



BIBLIOTHÈQUE BÉNÉDICTINE 55300 SAINT-MIHIEL

Achevée vers 1775, la bibliothèque bénédictine possède près de 8800 ouvrages dont 77 manuscrits, 86 incunables et de rares éditions précieusement conservées, les plus anciennes datant du VIII^e siècle.

~

45min

Pratique : entrée 4,50€ / personne

MUSÉE DÉPARTEMENTAL D'ART SACRÉ 55300 SAINT-MIHIEL

Le musée départemental d'Art sacré met en valeur des œuvres d'art religieux issues des églises de Meuse. À travers une scénographie recherchée, découvrez des pièces d'orfèvrerie et des statues retraçant l'histoire religieuse de la Meuse du XIII^e siècle à nos jours.

~

45min

Pratique : entrée 3€ / personne

MUSÉE RAYMOND POINCARÉ 55300 SAMPIGNY

Le Clos, ancienne résidence d'été du président Raymond Poincaré à Sampigny, nous invite à une promenade dans le temps. Dominant la vallée de la Meuse, le jardin en terrasses mêle parterres à l'italienne, constructions pittoresques en rocaille et essences de l'école de Nancy. Des prairies fleuries, véritables réservoirs de biodiversité, se développent à l'emplacement de l'ancien jardin vivrier tandis que le banc couvert aux accents asiatiques permet de jouir de points de vue sur le village. La visite se poursuit par la découverte du verger et du rucher de Monsieur Poincaré situés à l'arrière du Clos. Homme d'État, président de la République, avocat, académicien, ... le musée retrace le parcours exceptionnel de cet illustre meusien !

~

1h à 1h30
(avec les jardins)

Pratique : entrée gratuite





VILLE DE SAINT-MIHIEL :
RENAISSANCE
~
2h
55300 SAINT-MIHIEL

Riche d'un passé religieux, judiciaire, artistique et intellectuel, Saint-Mihiel se découvre au fil de ses rues et de ses monuments. Son histoire est intimement liée à celle de son abbaye bénédictine, fondée au VIII^e siècle. En effet, l'essor de celle-ci contribua au développement de la ville. Partez à la découverte de son riche bâti Renaissance, entre hôtels particuliers et œuvres de l'école sammielloise de Ligier Richier.

VILLE DE SAINT-MIHIEL :
LES ÉGLISES
~
1h30 à 2h
55300 SAINT-MIHIEL

Église Saint-Michel

La tour-porche, de style roman, date du XI^e siècle. L'église, de type halle, a été remaniée successivement aux XII^e, XV^e, XVI^e et XVIII^e siècles. À l'intérieur, on peut y admirer la Pâmoison de la Vierge, œuvre du sculpteur lorrain de la Renaissance, Ligier Richier.

Église Saint-Étienne

Datant essentiellement du XVI^e siècle, Saint-Étienne est une église de type halle relevant du style gothique. Ses vitraux, malmenés lors du conflit de 14/18, ont été refaits avec goût par l'atelier Lorin de Chartres. Dans le collatéral sud, on peut admirer la Mise au Tombeau de Ligier Richier, œuvre exceptionnelle du XVI^e siècle, riche de contenu et de signification.

HATTONCHÂTEL : VILLAGE REMARQUABLE
55210 HATTONCHÂTEL

Bâti sur un éperon rocheux, le pittoresque village d'Hattonchâtel a été fortifié au IX^e siècle par Hatton, évêque de Verdun. Au fil de ses rues, vous y découvrirez un patrimoine exceptionnel : la collégiale Saint-Maur avec le retable de la Passion de Ligier Richier, la maison de la Voûte et le château rénové par Belle Skinner.

~
1h30



BEAULIEU-EN-ARGONNE :
VILLAGE REMARQUABLE
55250 BEAULIEU-EN-ARGONNE

Magnifiquement fleuri, le village de Beaulieu est implanté sur un promontoire offrant un beau point de vue sur la Meuse et les forêts du massif de l'Argonne. Des maisons avec ossature en bois apparente témoignent d'une identité architecturale typiquement argonnaise. Origine du village de Beaulieu, l'abbaye du XI^e siècle est perceptible par ses empreintes patrimoniales laissées par le temps. Un impressionnant pressoir en chêne du XIII^e siècle, classé monument historique, servait à presser le raisin du vignoble situé sur les côteaux environnants.

~
1h



LIGIER RICHIER, SCULPTEUR LORRAIN DE LA RENAISSANCE

55300 SAINT-MIHIEL 55210 HATTONCHÂTEL

Né vers 1500 à Saint-Mihiel et mort à Genève en 1567, Ligier Richier est un sculpteur d'exception. Attaché au duché de Lorraine et de Bar, il est à l'origine de la réalisation de nombreuses œuvres remarquables par leur qualité artistique.



SAINT-MIHIEL 55300

~ 4h (avec déplacements)

La Mise au Tombeau – Église Saint-Étienne

Attribué à Ligier Richier, cet ensemble de treize personnages est la plus grande représentation connue de l'artiste. Œuvre riche de contenu et de signification, elle révèle l'aboutissement artistique du sculpteur.

La Pâmoison de la Vierge – Église Saint-Michel

Attribué à Ligier Richier, ce groupe sculpté représente saint Jean soutenant la Vierge défaillante. L'ensemble est réalisé en bois de noyer anciennement polychrome.

La Sainte Élisabeth – Musée d'Art sacré

Réalisation en pierre calcaire attribuée à Ligier Richier par comparaison stylistique. Léguée au musée d'Art sacré de Saint-Mihiel par les familles Reyre et Hutin, la statue appartenait autrefois à un groupe sculpté plus important.

HATTONCHÂTEL 55210

Le retable de la Passion du Christ – Église Saint-Maur

Attribué à Ligier Richier, ce retable en pierre polychrome représente les principales scènes de la Passion du Christ. Cette œuvre est à découvrir dans la collégiale Saint-Maur, située dans le pittoresque village d'Hattonchâtel.

À voir également :

Circuit 2 jours et 1 nuit Sur les traces de Ligier Richier. De Saint-Mihiel à Bar-le-Duc, voyagez à la découverte de la Renaissance au fil des œuvres du sculpteur et des belles demeures.

Renseignements et réservation auprès du service réceptif de l'office de tourisme Meuse Grand Sud – 03 29 79 20 92 / groupes@tourisme-barleeduc.fr



LIEUX DE MÉMOIRE



~
1h

Bois d'Ailly et Tranchée de la Soif 55300 AILLY-SUR-MEUSE

Le Bois d'Ailly et la Tranchée de la Soif témoignent des souffrances endurées par les hommes du Commandant d'André contraints, faute de vivres et d'eau, à se rendre aux Allemands en mai 1915.

~
2h

Tranchées des Bavarois et de Roffignac 55300 APREMONT-LA-FORÊT

Durant les rudes combats qui se déroulent dans la forêt d'Apremont, ce site est fortement marqué. Les réseaux de tranchées de première ligne française et allemande sont encore bien visibles.

Tranchées de Bois Brûlé et Croix des Redoutes 55300 APREMONT-LA-FORÊT

Le Bois Brûlé est un des endroits les plus représentatifs des combats de surface. Vous pourrez y voir une tranchée allemande et une tranchée française dans les conditions de proximité des combats.

~
1h à 1h30

Exposition «Saint-Mihiel, de l'occupation à la libération» 55300 SAINT-MIHIEL

L'exposition retrace les combats qu'a subi le secteur de Saint-Mihiel au cours de la Grande Guerre et sa libération par les Américains à l'automne 1918. La prise de la ville en septembre 1914 par les soldats allemands créa une forme de hernie sur la ligne de front : le Saillant de Saint-Mihiel.

Pratique : tarif groupe (à partir de 10 personnes) : 4€ / personne - tarif individuel : 7€ / personne



Cimetière américain de Saint-Mihiel

54470 THIAUCOURT-REGNIEVILLE

Thiaucourt fut la première commune française libérée par l'armée américaine. Le cimetière contient les tombes de 4153 soldats américains morts durant la Première Guerre mondiale.

~
1h

Mémorial américain de Montsec 55300 MONTSEC

Érigé en 1923, ce monument est formé d'une colonnade circulaire au centre de laquelle une table d'orientation permet de localiser les combats du Saillant de Saint-Mihiel. Il commémore l'offensive américaine qui aboutit en septembre 1918 à la réduction du Saillant.

~
30min

Crête des Éparges 55160 LES ÉPARGES

Lieu de théâtre de terribles combats, la crête des Éparges est marquée à jamais par la guerre des mines que se sont livrée Allemands et Français. Cette guerre laissa dans le paysage ces entonnoirs si caractéristiques.

~
minimum 1h, à 4h selon la formule



VIVEZ DES EXPÉRIENCES ÉCOTOURISTIQUES EN 2019

MYSTÈRE DANS LA GRANDE ROSELIÈRE

55210 NONSARD / PORT MARINOV

5 mai / 9 juin / 14 juillet / 11 août /

15 septembre / 13 octobre

Fabrice et Jean-Philippe invitent toute votre famille ou vos amis à explorer les mystères du Lac de Madine et de ses milieux naturels à bord d'un bateau électrique. À vous de résoudre une série d'énigmes !

Pratique : Public familial (jeu d'aventure grandeur nature dès 8 ans) / Horaires : de 9h à 11h / Tarifs : 25€ (adultes) et 20€ (enfants)

Inscriptions auprès de Fabrice André :

06 28 60 50 86

L'ART SENS DESSUS DESSOUS

VENT DES FORÊTS –

21, RUE DES TASSONS

55260 FRESNES-AU-MONT

30 mai, 25 juin, 6 et 20 juillet, 25 août,
22 septembre

Florence et ses amis de l'association des Guides Associés vous invitent à partager une visite inédite sur les sentiers de Vent des Forêts. Découverte des œuvres par le toucher, l'écoute, le jeu, le jeu, l'observation et la résolution d'énigmes... Place aux cinq sens ! Pour cette balade unique accessible aux petits comme aux grands.

Pratique : Pour tous / Horaires : de 14h30 à 17h le 30 mai, le 25 juin et le 25 août ; de 19h30 à 22h les 6 et 20 juillet ; de 9h30 à 12h le 22 septembre / Tarifs : 13€ (adultes), 11€ (enfants -12 ans) et gratuit (-5ans)

Inscriptions auprès de l'Office de tourisme Cœur de Lorraine au 03 29 89 06 47



DÉCOUVERTE DU MONDE DE L'ABEILLE

ÉCOMUSÉE – 87, RUE CHAUDE

55210 HANNONVILLE-SOUS-LES-
CÔTES

17 et 31 juillet, 14 août

L'écomusée d'Hannonville initie toute votre famille à l'apiculture et à l'apithérapie. Enfilez les vareuses et partez à la découverte d'un rucher pédagogique. Si la production est bonne, vous pourrez récolter votre miel !

Pratique : Public familial / Horaires : de 14h à 16h30 le 17 et le 31 juillet, de 9h30 à 12h le 14 août / Tarifs : 8€ adultes, 5€ enfants -12 ans, 20€ forfait famille

Inscriptions auprès de l'écomusée

au 03 29 87 32 94 /

ecomusee.hannonville@wanadoo.fr

VIE SAUVAGE VENT DES FORÊTS

21, RUE DES TASSONS

55260 FRESNES-AU-MONT

16 juin, 21 juillet, 4, 11, 17 et 29 août

En plein cœur de Vent des Forêts, centre d'art à ciel ouvert, Sylvain vous invite en forêt à partager pleinement l'instant présent : devenir gardien du feu, lancer des sagaies, s'initier aux jeux des tribus, bricoler ou créer sous la bâche du bivouac, préparer un goûter...

Pratique : Pour tous / Horaires : de 14h à 17h / Tarifs : 14€ (adultes) / 12€ (enfants -12 ans)

Inscriptions auprès de Sylvain Thomassin au 06 76 31 12 72 /

sylvain.thomassin@orange.fr



PROLONGEZ VOTRE VISITE

Vignoble des Côtes de Meuse

Entité géographique remarquable, le secteur des Côtes de Meuse se révèle propice à la culture de la vigne. Plantée entre 260m. et 350m. d'altitude sur des coteaux en pente douce, le vignoble s'étale en petites parcelles face à la plaine argileuse de la Woëvre. Découvrez-le au fil des domaines grâce à des producteurs passionnés.

Produits du terroir

Territoire propice à la culture, Cœur de Lorraine vous fait découvrir la richesse de ses produits locaux. Fruits, légumes, fromages, miel, viandes et charcuteries, le terroir meusien vous invite à sa table. Dégustez les saveurs et savoir faire culinaires au fil des boutiques locales.

Des offres pour les groupes sont disponibles auprès de nos prestataires.

Artistes et artisans d'art

Sculpture, peinture, mosaïque, céramique et bien d'autres savoir-faire sont à découvrir. Rencontrez les artistes et artisans d'art dans leurs ateliers pour des visites passionnantes.

Et encore bien d'autres curiosités à découvrir !

Pour plus d'informations :

Demandez nos brochures par téléphone au 03 29 89 06 47,
par mail : accueil@coeurdelorraine-tourisme.fr
ou à l'accueil de l'office de tourisme Cœur de Lorraine

Rendez-vous sur le site www.coeurdelorraine-tourisme.fr



TARIFS

TARIFS DES PRESTATIONS GUIDÉES

Visites guidées

DURÉE	PRIX
1h	90,00€
2h	165,00€
3h	220,00€
½ journée (4h)	260,00€
1 journée (7h)	460,00€
Heure supplémentaire	60,00€

Les tarifs des prestations guidées ne comprennent pas le prix des entrées dans les sites payants. Les durées de visite sont communiquées à des fins estimatives et sont adaptables, nous sommes à votre écoute pour toute demande particulière.

ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES

Piou-piou et Vie au fort

410,00€ / journée jusqu'à 26 élèves avec 1 guide

650,00€ / journée au-delà de 26 élèves avec 2 guides

Nous consulter pour toute demande supérieure à 60 élèves.

Office de Tourisme Cœur de Lorraine

Information préalable

Les présentes conditions générales et particulières de vente sont adressées, en même temps que le devis, préalablement à la conclusion du contrat de réservation.

Article 1 – Dispositions légales

Les offices de tourisme autorisés, dans le cadre de la loi du 13 juillet 1992, peuvent assurer la réservation et la vente de tous les types de prestations, de loisirs et d'accueil d'intérêt général dans leur zone d'intervention. Ils facilitent la démarche du public en lui offrant un choix de prestations. Sa responsabilité ne saurait être engagée en cas d'utilisation de ses contrats par des tiers ou à des fins autres que touristiques. Les offices de tourisme sont des organismes locaux de tourisme, mis à la disposition des prestataires qui n'en sont pas membres et qui ont passé, avec eux, une convention de mandat.

Dans ce cadre, l'office de tourisme souhaite pouvoir vendre diverses prestations de visites guidées et de forfaits touristiques, lesquelles seront régies par les présentes conditions générales de vente.

Article 2 – Responsabilité

L'office de tourisme qui offre à un client des prestations est l'unique interlocuteur de ce client et répond devant lui de l'exécution des prestations commandées et des obligations découlant des présentes conditions de vente. L'office de tourisme ne peut être tenu responsable de cas fortuits, des cas de force majeure ou du fait de toute personne étrangère à l'organisation et au déroulement de la prestation. S'entend par cas de force majeure : des conditions météorologiques défavorables ou tout autre évènement imprévisible.

Article 3 – Formation du contrat

Toute commande passée par le client suppose l'adhésion sans restriction ni réserve du client aux présentes conditions générales de vente.

Si le client ne s'estime pas suffisamment informé sur les caractéristiques des prestations qu'il souhaite commander, il peut préalablement à toute passation de commande, solliciter des informations complémentaires sur ces prestations, auprès de l'office de tourisme. En passant commande, le client reconnaît implicitement avoir obtenu toutes les informations souhaitées sur la nature et les caractéristiques des prestations commandées.

En ce qui concerne les visites, le contrat de prestations devient ferme et définitif lorsque le client a retourné à l'office de tourisme le contrat de réservation, dûment rempli et signé avant la date limite figurant sur le contrat et a procédé au paiement d'un acompte de 25 % du prix total. Dans le cas des collectivités, du fait de leur raison sociale ne leur permettant pas le versement de l'acompte, le contrat de prestations devient ferme et définitif à réception du bon de validation du règlement par mandat administratif. Toute option téléphonique ou écrite est considérée comme une prise d'intérêt et ne constitue en aucun cas une réservation. Si la réservation intervient à moins de 30 jours de la date du séjour, l'intégralité doit être réglée.

Tant que ces conditions ne sont pas remplies, le contrat de prestations ne sera pas considéré comme formé et l'office de tourisme ne sera nullement tenu de réaliser les prestations commandées.

Dès lors que le contrat de prestations sera validé par les deux parties dans les conditions ci-dessus, celui-ci ne pourra plus faire l'objet d'aucune modification par le client ou l'Office de Tourisme, sauf accord entre les parties, sauf cas de force majeure.

Article 4 - Modification par l'Office de Tourisme d'un élément substantiel du contrat

Lorsqu'avant la date prévue du début de la prestation, l'office de tourisme se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, le client peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par l'office de tourisme, par lettre recommandée avec accusé de réception :

- Soit résilier son contrat et obtenir, sans pénalités, le remboursement immédiat des sommes versées
- Soit accepter la modification ou la substitution de prestations proposée par l'office de tourisme, un avenant au contrat précisant les modifications apportées étant alors signé par les parties.
- Si la prestation de substitution est moins chère que la prestation commandée, la diminution de prix viendra en déduction des sommes restant éventuellement dues par le client et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu sera restitué au client.

Article 5 – Règlement

S'il a déjà versé un acompte, le client s'engage à régler à l'office de tourisme le solde de la (ou des) prestation(s) due(s) sur présentation d'une facture, sur place ou à réception de celle-ci. Si du fait de sa raison sociale (cf. article 3), il n'a pas réglé d'acompte, le client s'engage à régler à l'office de tourisme la totalité de la (ou des) prestation(s) due(s) sur présentation d'une facture, sur place ou à réception de celle-ci. Pour une visite guidée incluant la visite d'un ou plusieurs sites du Complexe Culturel de la Ville de Saint-Mihiel (Musée d'Art sacré, Bibliothèque bénédictine, Exposition Saint-Mihiel, de l'occupation à la libération), le règlement devra s'effectuer de deux manières :

- Visite guidée/animation : par chèque à l'ordre de l'office de tourisme Cœur de Lorraine ou par virement bancaire (coordonnées bancaires inscrites au-dessous des conditions de validation du présent devis)
- Visite du Complexe Culturel de la Ville de Saint-Mihiel : règlement par chèque à l'ordre du Complexe Culturel de Saint-Mihiel ou en espèces.

Article 6 – Prix

Les prix, s'entendent toutes taxes comprises pour les prestations qui y sont stipulées et telles que celles-ci sont décrites dans les documents commerciaux de l'office de tourisme. En ce qui concerne les visites guidées, les prix comprennent :

- la mise à disposition d'un ou plusieurs guides de l'office de tourisme (la prise en charge s'effectuant à notre bureau d'accueil rue du Palais de Justice – 55300 SAINT-MIHEL) avec l'accord de l'office de tourisme.
- les entrées dans les musées indiqués (sauf dispositions contraires spécifiées dans les documents commerciaux de

l'office de Tourisme).

Les tarifs s'entendent pour des groupes fournissant leur propre véhicule sonorisé, offrant un siège pour le guide.

En ce qui concerne le prix, celui-ci est indiqué soit par personne, soit sur une base forfaitaire.

Pour des visites ou animations impliquant des groupes d'enfants, l'office de tourisme préconise un adulte accompagnateur pour 10 enfants. Au-delà, les adultes accompagnateurs seront facturés. Les tarifs indiqués sont valables pour des visites guidées et des forfaits faisant l'objet d'une prestation réalisée au titre de l'année 2019, soit du 1er janvier au 31 décembre 2019. Des fluctuations d'ordre économique peuvent entraîner des modifications de tarifs et de prestations.

Article 7 – Le guide

Le guide, mis à disposition du groupe, est pris en charge par celui-ci à l'Office de Tourisme (rue du Palais de Justice à Saint-Mihiel) et ramené à l'issue de la prestation à son lieu de départ. Dans le cas où le guide ne pourrait être ramené à l'office de tourisme, ses frais de déplacement seront à la charge du groupe. Le repas du guide est également à la charge du client.

Article 8 – Conditions de réalisation des prestations

La durée de la prestation est celle stipulée dans le contrat de réservation ou le devis qui a été rempli et signé par le client. Compte tenu de sa nature déterminée, elle ne pourra en aucun cas être prolongée après la date d'échéance de la prestation. Pour la bonne réalisation de la prestation, le client doit se présenter le jour précisé aux heures mentionnées dans le contrat de réservation.

Le lieu de rendez-vous est situé au bureau d'accueil de l'office de tourisme – rue du Palais de Justice - 55300 Saint-Mihiel.

En cas de retard, le client s'engage à avertir l'office de tourisme par téléphone (tél : 03 29 89 06 47).

En cas de retard du client, les prestations seront écourtées, sans pour autant que cela puisse justifier quelque réduction de prix ou remboursement au profit du client, ou prolongées en fonction de la disponibilité du guide, étant précisé que dans cette hypothèse, le client s'engage à payer un complément de prestations correspondant au temps supplémentaire passé par le guide par rapport au temps prévisionnel de la prestation sur la base des tarifs en vigueur.

Les visites dépendent des jours et heures d'ouverture des différents monuments, musées et établissements.

En cas de fermeture imprévue, l'office de tourisme ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de la non réalisation d'une visite, cette fermeture imprévue étant considérée comme un cas fortuit. En outre, en ce qui concerne les églises, l'intérieur ne pourra nullement être visité le dimanche matin en raison des offices. De même, si du fait d'une cérémonie religieuse non planifiée, une église ne pouvait pas être visitée de l'intérieur, l'office de tourisme ne pourra nullement être tenu pour responsable de la non-réalisation de cette visite intérieure, cette circonstance étant considérée comme un cas fortuit. En cas de visite en groupe, le nombre de guides prévus est d'un guide pour trente (30) personnes au maximum.

Dans le cadre de ces visites de groupe, si le client ne fournit pas un véhicule sonorisé avec un siège pour le guide, celui-ci sera alors en droit de refuser la visite, ce qui est expressément reconnu et accepté par le client.

En cas de conditions météorologiques dangereuses (Vigilance orange ou rouge), l'Office de Tourisme Cœur de Lorraine se verra dans l'obligation de modifier la visite. Celle-ci ne pourra pas s'effectuer en extérieur pour des raisons de sécurité évidentes.

Article 9 – Annulation

Annulation du fait du client

Une fois le contrat signé, toute annulation totale ou partielle doit être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'office de tourisme.

Est considérée comme une annulation partielle l'annulation par le client d'une partie de la prestation commandée et un nombre de participants inférieur au nombre prévu dans le contrat de réservation ou le devis.

En cas d'annulation totale ou partielle par le client à moins de 30 jours, l'office de tourisme appliquera de plein droit au client des pénalités, dans les conditions ci-après fixées, et conservera en tout état de cause les frais d'annulation fixés forfaitairement à 5% du prix global de la prestation annulée.

- Si l'annulation totale ou partielle intervient plus de 30 jours avant le début de la prestation, aucune pénalité ne sera appliquée et l'Office de Tourisme remboursera l'acompte perçu.

- Si l'annulation totale ou partielle intervient entre le 30ème et le 21ème jour avant le début de la prestation, une pénalité de 25% sera appliquée et imputée sur le paiement perçu, seul le solde étant remboursé.

- Si l'annulation totale ou partielle intervient entre le 20ème et le 8ème jour avant le début de la prestation, une pénalité de 50% sera appliquée et imputée sur le paiement perçu, seul le solde étant remboursé.

- Si l'annulation totale ou partielle intervient entre le 7ème et le 3ème jour avant le début de la prestation, une pénalité de 75% sera appliquée et imputée sur le paiement perçu, seul le solde étant remboursé.

- Si l'annulation totale ou partielle intervient moins de 3 jours avant le début de la prestation ou si le client ne se présente pas le jour même, aucun remboursement ne pourra être effectué.

Annulation du fait de l'office de tourisme

Si l'annulation intervient à plus de 15 jours de la prestation, le remboursement des sommes perçues par l'office de tourisme est prévu, sur demande expresse du client. En l'absence de demande expresse du client, les sommes déjà versées seront conservées par l'office de tourisme.

Si l'annulation intervient à moins de 15 jours de la prestation, la totalité du prix de la prestation réservée sera due. Une solution de report de la prestation peut être envisagée par l'office de tourisme sous réserve de disponibilité des guides et de l'accord du client.

En cas de force majeure, l'office de tourisme informera le client dans les meilleurs délais de l'annulation de la prestation. Si le client souhaite une autre prestation, il accepte de régler cette prestation au nouveau tarif qui peut être plus ou moins élevé.

Article 10 – Le nombre de participants

La réalisation de la prestation est subordonnée à un nombre minimal de participants, soit 16 personnes payantes (tarif groupe à partir de la seizième personne). Pour un groupe de nombre inférieur, une tarification sera calculée en conséquence, le client en étant informé par le biais d'une proposition écrite, qu'il accepte ou qu'il refuse ensuite. Le nombre de participants doit être communiqué 15 jours avant le début de la prestation et est considéré comme définitif.

Article 11 - Cession du contrat par le client

Le client peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer la prestation. Dans ce cas, le client est tenu d'informer l'office de tourisme de sa décision, par lettre recommandée avec accusé de réception, au

plus tard 7 jours avant le début de la prestation. La cession de contrat doit s'effectuer à prix coûtant. Le cédant et le cessionnaire sont responsables solidairement vis-à-vis de l'office de tourisme, du paiement du prix ainsi que des frais supplémentaires éventuels occasionnés par cette cession.

Article 12 – Litiges

Toute réclamation relative à une prestation doit être soumise à l'office de tourisme Cœur de Lorraine par lettre recommandée avec accusé de réception dans les trois jours à compter du début de la prestation. Tout litige portant sur l'application des présentes conditions générales relèvera des juridictions compétentes. A défaut, aucune réclamation ne sera admise par l'office de tourisme. En cas de réclamation, les parties tenteront de trouver un accord amiable à leur différend. En cas de désaccord persistant, les parties s'engagent à soumettre leur différend au service qualité de la Fédération Nationale des offices de tourisme et Syndicats d'Initiative, qui s'efforcera de trouver un accord amiable.

A défaut d'accord amiable, le litige sera soumis aux tribunaux compétents.

Concernant les retards de paiement, toute entreprise débitrice qui règle une facture après l'expiration du délai de paiement doit verser à son créancier une indemnité forfaitaire de compensation des frais de recouvrement. Cette indemnité est réservée aux transactions soumises au Code du Commerce, est fixée à 40€ (indemnité non soumise à TVA). Elle permet, en outre, d'indemniser les créanciers pour les coûts administratifs et internes liés au retard de paiement.

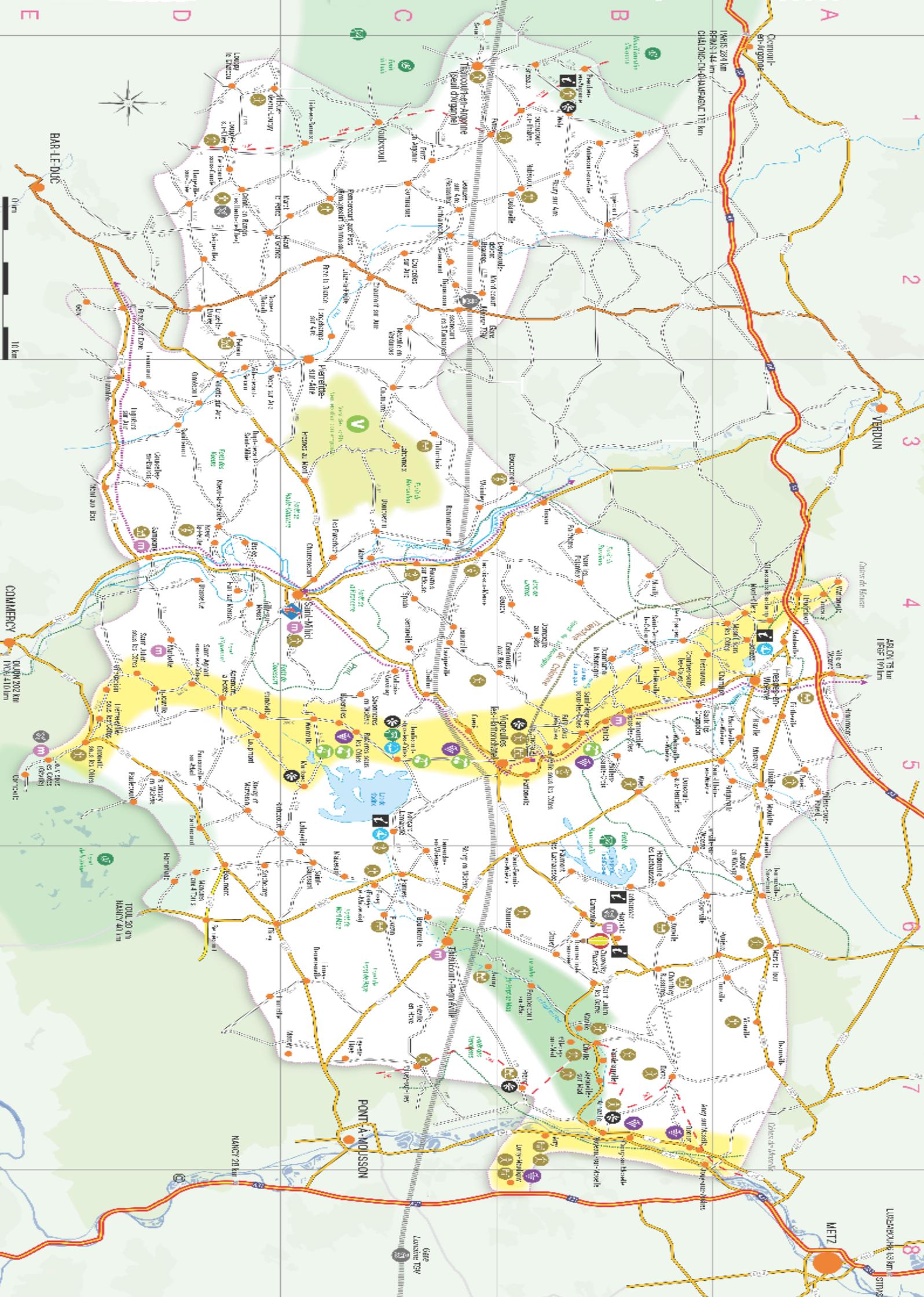
Article 13 – Assurances

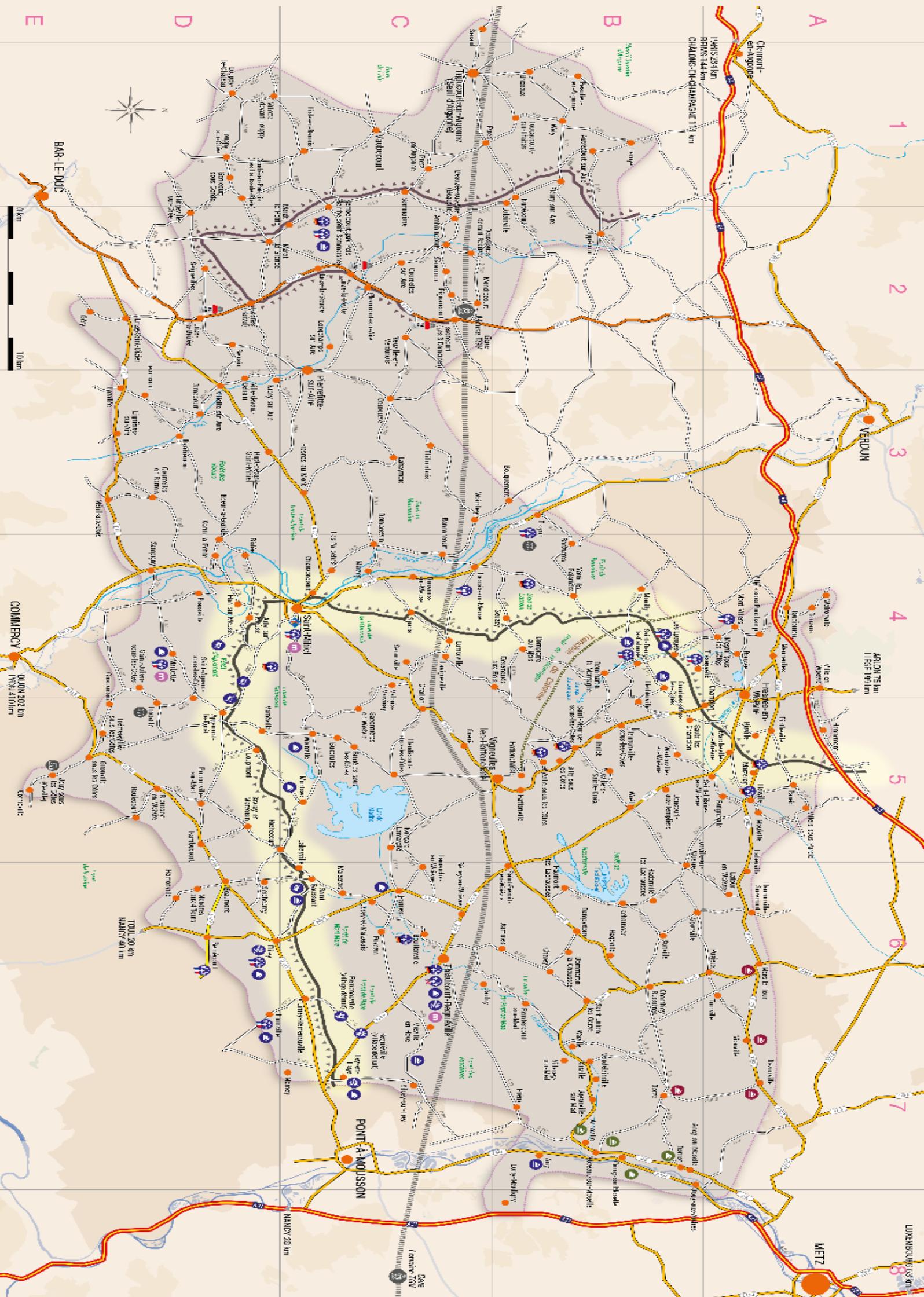
Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à souscrire une assurance Responsabilité Civile. Association de loi 1901, l'office de tourisme Cœur de Lorraine a souscrit une assurance Responsabilité Civile Multirisque auprès de AXA Assurances.



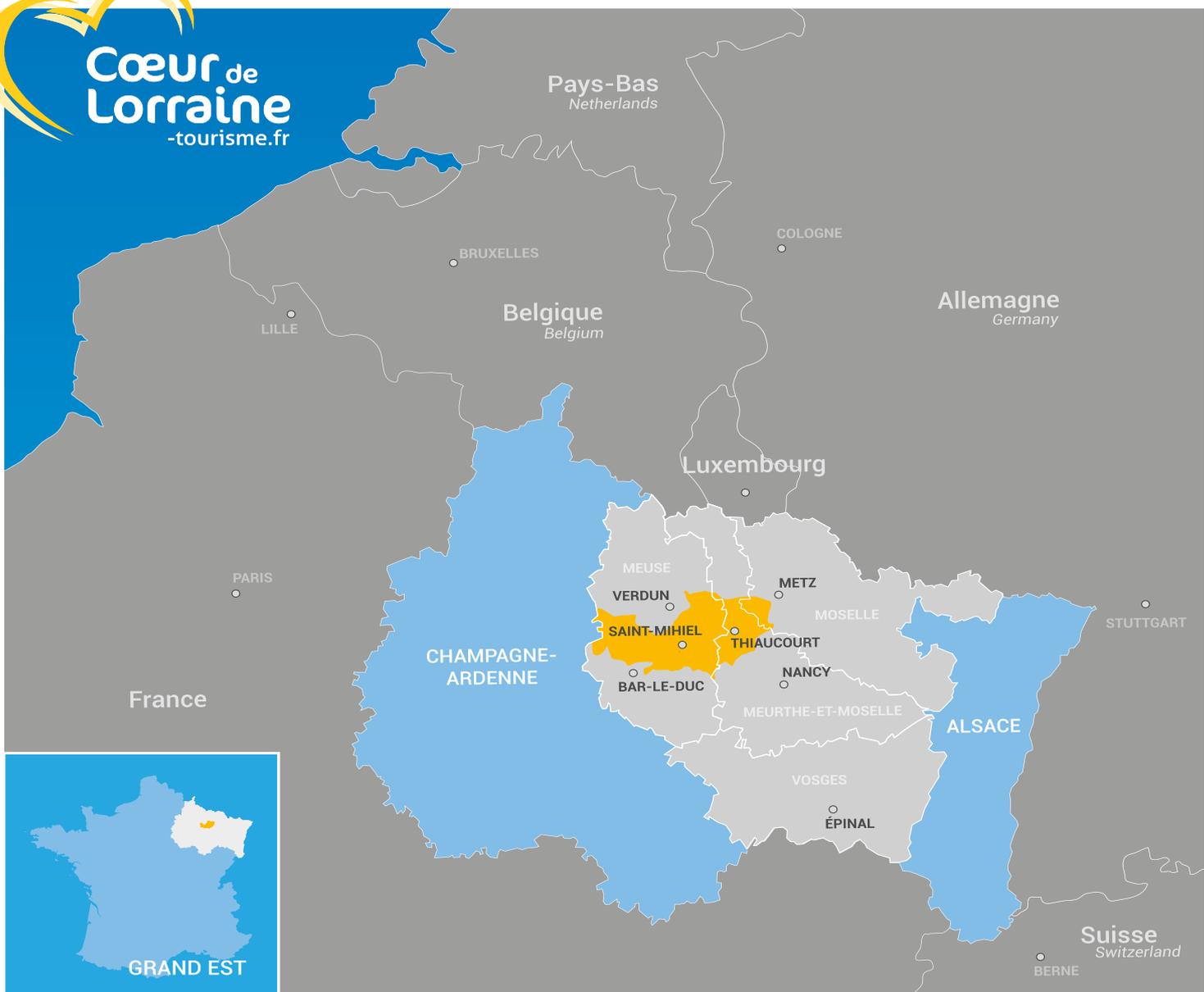
Crédits photos : Côtes de Meuse et Montsec © Guillaume RAMON, VDF - Lionel SABATTE «Chants Silencieux» 2013 © Morgane RUL, VDF - Claudia COMTE «Saphira» 2010 © Sébastien AGNETTI, VDF - Jean-Luc VERNA «Réenchantement» 2010 © Sébastien AGNETTI, VDF - Stefan RINCK «One of those who» © Sébastien AGNETTI, Bibliothèque Bénédicte © Michel PETIT, Musée Raymond Poincaré © Guillaume RAMON, Beaulieu-en-Argonne © Frédéric MERCENIER, © OT Cœur de Lorraine, © Loren HAUTERIVE, «Le Retable de la passion du Christ» - © Renaud GANCI, «Cimetière Américain de Thiauourt-Regnieville» © ABMC.

PAO : Loren HAUTERIVE - OT Cœur de Lorraine





**Cœur de
Lorraine**
-tourisme.fr



NOUS CONTACTER :

Office de tourisme Cœur de Lorraine
6 rue du Palais de Justice
55 300 SAINT-MIHIEL

Tél : +33(0)3 29 89 06 47
Mail : reservation@coeurdelorraine-tourisme.fr
www.coeurdelorraine-tourisme.fr

